

■ **Café du Cerf Sàrl**, à Vuisternens-devant-Romont, l'exploitation d'un café-restaurant. (FOSC du 19.03.2001, p. 2016). La société est dissoute par décision de l'assemblée des associés du 31.03.2004. La liquidation sera opérée sous la raison sociale: **Café du Cerf Sàrl en liquidation**, par Rotzetter Charly, associé inscrit, nommé liquidateur, avec signature individuelle. Clara Gisèle et Dey Jean-Noël, tous deux gérants inscrits, ont démissionné, leur signature est radiée. Adresse de liquidation: Marly, Route de Fribourg 15, c/o Charly Rotzetter.
Journal no 1805 du 06.04.2004
(02211814 / CH-217.0.340.118-0)